

**LETTRE OUVERTE AUX PROCUREURS ET JUGES DU  
TRIBUNAL D'AKBOU ET DE LA COUR DE JUSTICE DE  
BEJAIA**

**IMPLIQUES DIRECTEMENT ET INDIRECTEMENT DANS  
MON AFFAIRE**

Dix ans de calvaire, d'une conspiration à une autre, d'accusation infondée à une autre, d'abus d'autorité à un autre, sans aucune réaction de vous, malgré mes alertes, mes plaintes et requêtes et malgré les justificatifs mis à votre disposition, en sus des abus de confiance concertés.

Après les « **abus de pouvoir** » et « **les abus d'autorité** » commis à mon encontre de manières **les plus flagrantes, avec mépris et arrogance, à des moments précis en relation DIRECTE avec les affaires judiciaires** comme le justifient les dates des actes et des documents, et après avoir classé toutes mes plaintes et requêtes par « **abus d'autorité et de pouvoir** » et **ce au regard de la gravité des actes et conspirations déclenchées contre ma personne durant une dizaine d'années et malgré les préjudices et les justificatifs en votre possession, malgré le mal causé à mes enfants en bas âges, vous aviez lancé un « avis de recherche et mandat d'arrêt contre moi en Octobre de l'année 2012 »**, à un moment précis c'est à dire au moment où je m'apprêtais à prendre mes fonctions en qualité de **Cadre supérieur en Audit**. Et ceci après m'avoir privé de **mon DROIT** de poursuite judiciaire en ma qualité de **VICTIME** partie civile.

Vous aviez lancé contre moi ces « **avis de recherche** » et ce « **mandat d'arrêt** » par lequel **vous aviez porté atteinte à mon honneur et à ma dignité**, comme quoi j'étais recherché par la Justice de Bejaia depuis **l'année 2007**.

**Rassurez-vous, je n'ai jamais été en fuite et je ne vois aucunement la raison de me retrouver en fuite.** En effet, il est intéressant de vous rappeler ce qui suit

**1/Vous n'ignorez nullement les actes commis par mes adversaires, justement au début de l'année 2007, au début du mois de Janvier 2007 et le 04.04.2007 et pour lesquels je vous ai saisis avec documents justificatifs, et confirmant par ailleurs l'existence du « délit d'initié ».**

Comme vous n'ignorez nullement ces actes et ceux des autres complices **antérieurement à l'année 2007 et après 2007 (ma plainte du 11.05.2005 n° 187.05, mon audition du 13.08.2005, mon courrier recommandé n° 1831.06, autres requêtes et plaintes adressées ; aux procureurs près le tribunal d'Akbou, au juge d'instruction près le même tribunal, aux Président et Procureur**

**Général de la Cour de justice de Bejaia n° 001151 du 20.01.2010). Aucune suite ne leur a été réservée à l'exception des ARBITRAIRES FLAGRANTS. VOUS AVEZ PRIS MA VIE EN OTAGE.**

**2/Au début de l'année 2007** justement (encore une fois) j'ai été auditionné par la Police de la Daira de Seddouk (Bejaia) en qualité de victime, partie civile, au sujet des actes des années 2006 et antérieurs à 2006, avec documents justificatifs (mes plaintes sont maintenues y compris contre le juge de la Cour de Justice de Bejaia ayant annulé un **JUGEMENT DEFINITIF** le même jour et en **refusant en audience publique de recevoir et de verser au dossier de cette étrange affaire les documents attestant l'absence d'appel sur le jugement annulé par ce Juge, sans enquête préalable et sans que le représentant du Parquet ne dise mot ce jour là (03.04.2005).**

**3/Au début de l'année 2008, j'ai encore été auditionné par le Procureur près le Tribunal d'Akbou,** toujours en ma qualité de Victime partie civile, lequel avait fini par classer mes affaires (**mes plaintes**) par abus d'autorité et autres raisons.

**4/Fin Décembre de l'année 2009, j'ai encore été auditionné par le Procureur près le tribunal d'Akbou,** au sujet des faits déclenchés contre moi en 2008 et 2009 à Seddouk et à Alger, malgré les justificatifs, la gravité des faits relatés et les justificatifs mis à sa disposition.

Les actes contre ma personne se sont poursuivis en 2010 à Boumerdes, par mes adversaires et leurs complices. **Vous aviez couvert des actes extrêmement graves.** Je vous rappelle que mon Salaire du mois d'Avril 2009 est toujours bloqué à ce jour (Mars 2013) sans aucune raison et surtout sans aucune réponse officielle à mes demandes par courriers recommandés.

**5/En 2009, j'ai été auditionné par la Police d'Alger après avoir saisi le Procureur près le tribunal de Bab El Oued.** A ce jour, mon salaire du mois d'Avril de l'année 2009 est toujours bloqué à Alger (ou détourné), après l'enregistrement de la nouvelle affaire contre moi au tribunal d'Akbou (affaire n° 556.09) et après ces problèmes que j'avais rencontrés sur les lieux de mon travail à la même date (ce n'est pas une coïncidence et ce depuis des années comme le prouvent les documents mis à votre disposition).

**6/Au début de l'année 2011 j'avais porté plainte, j'ai été auditionné par les services de Police de Constantine et de la Sureté de la Wilaya de Bejaia, en sus des Plaintes et Justificatifs transmis par courriers recommandés.**

**Quand ai-je été en fuite ?**

**J'exige de me transmettre une copie de ce « mandat d'arrêt » et de cet « avis de recherche » que vous aviez lancé contre moi dans le but de me**

**laisser sans travail, sans ressources financières, me détruire et provoquer mon emprisonnement à tout prix. Vous aviez lancé cet avis de recherche et ce mandat d'arrêt contre moi dans le but de vous couvrir et couvrir vos complices (hommes et femmes) criminels.**

**Vous avez lancé ces « étranges » avis de recherche et mandat d'arrêt contre ma personne dans le but de m'emprisonner à Alger c'est-à-dire en dehors de ma région (Bejaia) en Octobre de l'année 2012 : une TENTATIVE D'ENLEVEMENT dans le but de me faire taire et se débarrasser de moi une bonne fois pour toute.**

**-Si j'étais recherché par vous depuis l'année 2007, pourquoi vous ne m'aviez pas arrêté lors de mon audition qui avait eu lieu à la fin du mois de Décembre de l'année 2009. Ce jour là vous m'aviez auditionné suite à ma plainte concernant les nouveaux actes déclenchés contre ma personne à Alger et Boumerdes (sur les lieux de mon travail en ma qualité de Cadre supérieur.**

**-Si j'étais recherché par vous, comment se fait-il que j'ai pu retirer à maintes reprise mon casier judiciaire: en 2008 et 2009, en 2010 ?**

**-Si j'étais recherché depuis 2007 je dois rappeler qu'en 2007 je travaillais à quelques centaines de mètre du tribunal d'Akbou.**

Malgré que je vous ai saisi par mes requêtes, plaintes et documents justificatifs et malgré mes auditions par vous et le **refus catégorique de m'auditionner par le juge d'instruction près votre tribunal d'Akbou vers la fin de l'année 2006**, les actes contre moi se sont poursuivis dans le temps dont l'enlèvement de mes deux filles au début de l'année 2007 et autres actes humiliants, malgré l'existence de la Justice et des Lois de la République.

Par vos complicités j'ai été privé des visites de mon fils et à ce jour **16.03.2013** je rencontre le même problème pour discuter avec mon fils et le prendre avec moi **pendant les vacances malgré les paiements des pensions alimentaires.** La presse a révélé les actes criminels de vos complices et malgré cela je demeure votre cible. Vous êtes et vous symbolisez la honte de mon Pays et de la République. Sachez que votre Marionnette Criminelle n'est plus ma femme depuis une dizaine d'années et elle ne le sera jamais.

**Mais, pourquoi vous n'aviez pas lancé des « avis de recherche » et des mandats d'arrêt » contre vos complices** au sujet de leurs actes criminels avec récidives, les menaces de mort répétées ? Pourtant vous aviez dans votre bureau mes plaintes et requêtes et les preuves y compris les preuves des préjudices.

Même ma fille âgée de 8 ans seulement fut convoquée au tribunal mais sans convoquer les deux témoins.

**Vous n'aviez convoqué ni auditionné aucune des personnes impliquées directement et de manière flagrante y compris pour le « faux et usage de faux », ne serait-ce que par curiosité intellectuelle (quoique les justificatifs du faux existe à votre bureau en sus du jugement qui le confirme qui a été rendu le 26.11.2005 et le 05.03.2005).** Non vous n'aviez rien fait de tout cela. Qu'aviez-vous fait après ce jugement du 26.11.2005 (affaire n° 215.05) ? Rien (sauf la protection des coupables).

**Par vos actes et les actes de vos complices vous aviez pris ma vie en otage.**

**Votre unique but et celui de vos complice est de détruire ma vie, y compris ma vie professionnelle et causer mon assassinat par des procédés Machiavéliques. Un plan a été mis en oeuvre depuis des années.**

Mais en Octobre de l'année 2010 j'avais retiré mon casier judiciaire à la Cour de Justice de Bejaia. Mais vous ne m'aviez pas envoyé ces étranges « avis de recherche » et « mandat d'arrêt » lancés contre moi en Octobre 2012. **C'est vérifiable tout ce que je déclare présentement.**

**Votre agenda est ma condamnation.** Je comprendrais aussi que les menaces proférées contre moi en 2008 et autres insultes graves par le biais de Prêcheurs de notre mosquée (avec tous mes respects pour ce lieu saint) venaient de vous et de vos complices (je les ai déclarées lors de mon audition en Mars 2008) et tous les autres conspirations m'ayant ciblé de manière systématique à l'approche des dates des audiences et des autres occasions en relation directe avec mes affaires judiciaires, d'où les classements systématique de mes plaintes. Qui aviez-vous convoqué ou auditionné ? Personne à ce jour. **Malgré les Justificatifs joints à ma requête du mois de Janvier 2010 (envoi n° 001157).**

**Vous déclarez que mes affaires ont été jugées. De quelles affaires parlez-vous au juste ? Aviez-vous traités les documents justificatifs joints à mes requêtes concernant les actes criminels et les conspirations déclenchées contre moi ? NON. Vous aviez passé SOUS SILENCE tous ces actes.**

**C'EST VOUS LES AUTEURS, AVEC LA COMPLICITE DE MARIONNETTES. VOUS AVEZ ETE ACHETES PAR DES CORRUPTIONS.**

**Par conséquent, je vous confirme que toutes mes plaintes, à divers niveaux, sont maintenues et seront maintenues jusqu'à ce que justice soit rendue contre vous et contre vos complices.**

**Je suis expert-comptable finaliste, diplômé également d'une Université étrangère.** Ma jeunesse je l'ai passée dans les études et le travail. C'est vérifiable, je n'ai pas passé ma jeunesse à être recherché, poursuivi, par la justice ou par la Police dans des affaires de droit commun. Vous pouvez le vérifier. **Et dire que vous avez protégé des personnes condamnées pour des affaires de droit commun. Vous aviez validé des cas de trafic.**

Cette lettre vous parviendra par courrier. Mes plaintes contre vous et vos complices sont maintenues. **Mes Plaintes contre vous à la Sûreté de Wilaya de Bejaia sont et seront à jamais maintenues. Vous et vos complices vous aviez joué avec moi en toute impunité en exploitant les sentiments envers mes enfants (à ce jour d'ailleurs malgré les paiements des pensions alimentaires et mes courriers recommandés comme c'était le cas les années passées). En somme, du terrorisme.**

**Je suis Citoyen Algérien et ma dignité ne se vendra pas dans votre tribunal, dans votre Cour ou chez vos complices corrupteurs.** Ces complices ne seront jamais des miens, et je ne vous laisserai jamais porter atteinte à ma dignité et à mon nom. **Je ne serai pas en fuite.**

**SIGNE**

**LE PLAIGNAT**

**BOUKEDAMI Mourad**

**Takaâtz commune de Seddouk**

**Wilaya de Bejaia.**